



Alerte canadienne – Fiscalité et Services juridiques

La norme fiscale GRI 207 : Éléments
d'information fiscale dans les rapports
sur le développement durable

*Répondre aux exigences en matière de
rapports et au-delà*

Le 25 janvier 2021

Contexte

La *Global Reporting Initiative* (GRI) a mis en œuvre une nouvelle norme fiscale en 2019 qui est en vigueur pour les rapports et autres documents publiés à compter du 1^{er} janvier 2021.

Personnes-ressources :

Renée Iori

Associée, Services-conseils en gestion
de la fiscalité
Tél. : 403-503-1462

Atlantique

Katie Rogers

Tél. : 506-663-6728

Québec et RCN

Patrick Bilodeau

Tél. : 613-751-5447

Ontario

Cheryl Manuel

Tél. : 519-650-7715

Les normes GRI fournissent des lignes directrices et un langage commun permettant de normaliser les rapports de développement durable pour les organisations (qu'elles soient grandes ou petites, publiques ou privées). Les normes GRI de présentation de l'information sur le développement durable sont destinées à être utilisées par des organisations afin d'établir des rapports concernant leurs impacts sur l'économie, l'environnement et/ou la société. Ces normes aident les organisations à comprendre et communiquer les impacts dans un format qui est approprié pour les diverses parties prenantes, y compris les investisseurs, les décideurs politiques et la société.

La norme GRI 207 vise à accroître la transparence fiscale des organisations et définit les exigences en matière de rapports sur l'enjeu de la politique fiscale. Cette norme fiscale s'applique toute organisation indépendamment de sa taille, son type, son secteur ou son lieu d'implantation géographique lorsqu'elle a choisi de préparer un rapport en conformité avec les normes GRI et qu'elle a identifié la politique fiscale comme un enjeu pertinent. La définition des enjeux pertinents dépend de l'organisation et tient compte de faits et circonstances spécifiques.

Éléments d'information en vertu de la norme GRI 207

La norme GRI 207 comprend des éléments d'information concernant l'approche managériale et des éléments d'information spécifiques à un enjeu.

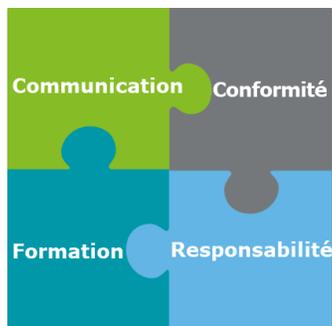
Éléments d'information liés à l'approche managériale

- Éléments d'information 207-1 Approche de la politique fiscale
- Éléments d'information 207-2 Gouvernance fiscale, contrôle et gestion des risques
- Éléments d'information 207-3 Implication des parties prenantes et gestion des questions liées à la politique fiscale

Éléments d'information spécifiques à l'enjeu

- Éléments d'information 207-4 Reporting pays par pays

Avantages d'une bonne gouvernance fiscale



Au-delà de la norme GRI 207 et des autorités fiscales

Des politiques et des cadres de gouvernance fiscale efficaces peuvent être avantageux pour une organisation sur le plan pratique, au-delà des rapports

Prairies

Markus Navikenas

Tél. : 403-267-1859

Colombie-Britannique

David Mueller

Tél. : 604-673-2661

Liens connexes :

Services de fiscalité de Deloitte

sur le développement durable ou des exigences des autorités fiscales. La valeur ajoutée peut comprendre notamment :

- **Communication des responsabilités** assignées aux services « fiscaux » au sein d'une organisation (ce dont la Fiscalité est responsable par rapport à ce dont elle ne l'est pas);
 - **réduit le dédoublement** des efforts déployés et le risque que des **secteurs soient « manqués »**;
- Accroissement des **relations de partenariat** entre la Fiscalité et d'autres fonctions au sein de l'organisation, à quel moment impliquer la Fiscalité et de quelle manière, y compris la valeur que la Fiscalité peut apporter;
- **Documentation officielle** et conseils sur les politiques à respecter lors de divers événements;
- Matériel de **formation** pour les nouveaux membres de l'équipe;
- **Référence** pour les **parties prenantes** internes de la Fiscalité.

Comment Deloitte peut aider votre organisation?

L'établissement d'un cadre de gouvernance fiscale et la présentation d'éléments d'information nécessitera des niveaux d'effort et de soutien différents selon ce qui est actuellement en place à l'échelle de l'organisation et au sein des services fiscaux.

Deloitte peut aider à :

- Évaluer l'état actuel de la gouvernance fiscale, des politiques et du cadre de gestion des risques au sein d'une organisation;
- Actualiser ou élaborer une stratégie de gouvernance fiscale et de développement durable, ainsi que la documentation et les rapports connexes, qui répondent aux exigences en matière de rapports et aux besoins de l'organisation;
- Assurer un alignement avec les rapports sur le développement durable de l'organisation dans son ensemble;
- S'il y a lieu, aider à améliorer la gouvernance, les politiques et les rapports sur le développement durable;
- Élaborer et/ou passer en revue les processus et la documentation en matière de déclaration pays par pays, cerner les lacunes et les répercussions possibles, et suggérer des améliorations si nécessaire.

Prochaines étapes sur le plan pratique :



Source : Deloitte.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec votre conseiller de Deloitte ou l'une des personnes-ressources indiquées dans la présente alerte.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
La Tour Deloitte
1190, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 500
Montréal, Québec H3B 0M7
Canada

Ce document est publié par Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. à l'intention des clients et amis du Cabinet et ne doit pas remplacer les conseils judicieux d'un professionnel. Aucune mesure ne devrait être prise sans avoir consulté préalablement un spécialiste. Vous utilisez le présent document à vos propres risques.

Deloitte offre des services dans les domaines de l'audit et de la certification, de la consultation, des conseils financiers, des conseils en gestion des risques, de la fiscalité et d'autres services connexes à de nombreuses sociétés ouvertes et fermées dans de nombreux secteurs. Deloitte sert quatre entreprises sur cinq du palmarès Fortune Global 500^{MD} par l'intermédiaire de son réseau mondial de cabinets membres dans plus de 150 pays et territoires, qui offre les compétences de renommée mondiale, le savoir et les services dont les clients ont besoin pour surmonter les défis d'entreprise les plus complexes. Pour en apprendre davantage sur la façon dont les quelque 264 000 professionnels de Deloitte ont une influence marquante – y compris les 14 000 professionnels au Canada – veuillez nous suivre sur LinkedIn, Twitter ou Facebook.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois de l'Ontario, est le cabinet membre canadien de Deloitte Touche Tohmatsu Limited. Deloitte désigne une ou plusieurs entités parmi Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société fermée à responsabilité limitée par garanties du Royaume-Uni, ainsi que son réseau de cabinets membres dont chacun constitue une entité juridique distincte et indépendante. Pour une description détaillée de la structure juridique de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et de ses sociétés membres, voir www.deloitte.com/ca/apropos.

Deloitte souhaite offrir sur demande ses publications dans des formats accessibles et des aides à la communication.

© Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. et ses sociétés affiliées.

Pour vous désabonner de cette liste d'envoi, veuillez répondre à ce courriel avec la mention « Désabonner » en objet.